

« JE VOUDRAIS
VOUS PARLER DE
QUELQUE CHOSE : LES
ORGANES DE CHARLES
SONT EN EXCELLENT
ÉTAT... »

C'est arrivé le 12 avril 2015, un dimanche, le jour des 4 ans de Charles. Le petit garçon déguisé en pirate avait déballé les cadeaux, soufflé les bougies, mangé son gâteau d'anniversaire. Il jouait avec ses cousins quand le drame s'est produit. L'enfant est passé à travers une verrière, faisant une chute de quatre étages. Charles – que tout le monde appelle Laly – est transporté dans un état critique aux soins intensifs pédiatriques des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Dans le coma, il est placé sous respiration artificielle. « Les médecins nous ont dit alors qu'il faudrait attendre un ou deux jours pour en savoir plus », nous explique Valentine (37 ans), sa maman. Il avait une jambe cassée et un œdème diffus au cerveau. » Valentine ne quitte pas l'hôpital. Le pronostic est très réservé, vu la gravité du traumatisme. Si Laly reste en vie, les séquelles risquent d'être importantes : la pression intracrânienne est trop forte et l'irrigation du cerveau en oxygène se fait mal. Les scanners se succèdent, comme les jours, plus inquiétants l'un après l'autre : l'œdème ne se résorbe pas.

Les choses s'aggravent encore le matin du vendredi 17 avril, cinq jours après l'accident. Les nouvelles sont mauvaises : l'œdème s'est enflammé. Trois avis médicaux se rejoignent : il n'est pas possible d'intervenir médicalement. Laly entre en état de mort cérébrale. Il est « en train de partir ». Il n'est déjà plus là... « C'était très dur pour nous d'entendre ça. Pendant cinq jours, on a tant espéré qu'il sorte du coma. On a la foi, on a beaucoup prié. Il était sous respiration artificielle mais son cœur battait tout seul. Il avait l'air de dormir », poursuit la maman. Et puis, cette phrase qui tombe de la bouche du médecin : « Je voudrais vous parler de quelque chose : les organes de Charles sont en excellent état... »

Le don d'organes ? Au départ, les parents tombent des nues. « La souffrance est tellement forte. On est à mille lieues de tout ça : on pensait seulement à la vie de notre petit garçon. Tout notre espoir était tendu vers son réveil. » « Le don d'organes, c'est un sujet tabou tant que l'enfant est vivant », indique Thomas, 38 ans, le papa de Laly. « Mais quand la mort cérébrale est déclarée, tout va très vite. » C'est le même médecin, celui qui avait reçu Charles et ses parents le jour de l'accident, qui a évoqué



Thomas de Mevius entouré de Mizaëlle Oldenhove de Guertechin et de son épouse Valentine de le Court, les trois administrateurs de la Fondation Laly.

MORT À 4 ANS, LALY A SAUVÉ CINQ VIES

Thomas de Mevius et son épouse, la romancière Valentine de le Court, ont tragiquement perdu l'an dernier leur petit garçon. Ils ont créé la Fondation Laly pour favoriser le don d'organes.

PAR ANNICK HOVINE DE LA LIBRE BELGIQUE

*Les invités
la Fondation*

**TOUS SALUENT
LE COURAGE
D'UN COUPLE
FORMIDABLE**

Ce mercredi-là, juste avant la Journée mondiale du don d'organes, Thomas et Valentine ont donné une

grande soirée d'information au profit de la Fondation Laly. De très nombreuses personnes ont tenu à leur manifester

leur admiration. Le film « Réparer les vivants », qui évoque une greffe d'organes, a été diffusé et une conférence donnée

sur les dégâts au cerveau provoqués par des accidents, comme celui dont a été victime le petit Charles.



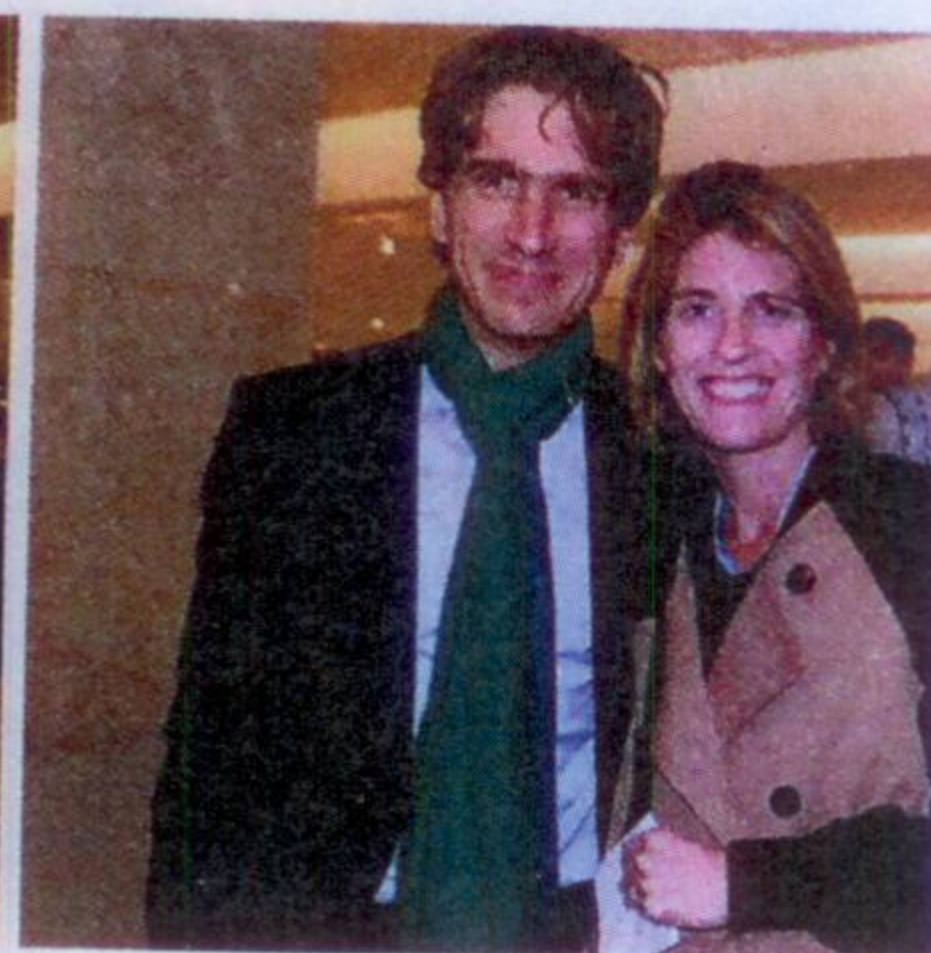
M^{mes} Alexandre de Bonvoisin, Michel van der Straten Waillet et Harald van Outryve d'Ydewalle.



Nicolas Seutin entouré de M^{me} Paul-Evence Coppée et de la comtesse Bertrand d'Ansembourg.



Didrik de Schaetzen entouré de John-Eric Bertrand et d'Antoine de Séjournet de Rameignies.



M. et M^{me} Paul-Evence Coppée.



L'emblème de la Fondation avec le souvenir de Laly en pirate.

« LA SOUFFRANCE
EST TELLEMENT FORTE.
ON EST À MILLE LIEUES
DE TOUT ÇA »

cette possibilité. « Dès le début, il était assez pessimiste. Il nous avait mis devant la réalité, en disant que la situation de Charles était très problématique, que c'était très grave », poursuit Thomas. « Et là, il nous a dit : "Je vous laisse pour que vous puissiez en discuter"... » Les parents ont échangé un regard entendu : pas besoin de réfléchir. C'était oui. « On n'en avait jamais parlé avant, mais ça nous paraissait tellement conforme aux valeurs qui sont les nôtres. » Valentine précise : « On était d'accord, mais on voulait qu'il soit traité comme un petit garçon, pas comme un distributeur d'organes. » Et aussi : qu'on ne touche pas à ses yeux ! « Je les ai regardés pendant quatre ans. J'aurais passé ma vie à chercher ses yeux dans ceux d'autres enfants. »

Tout s'enchaîne alors très rapidement. Le vendredi après-midi, les receveurs potentiels sont prévenus et les équipes médicales se mettent sur le qui-vive. Samedi 18 avril, à 8 heures du matin, Charles est sur la table d'opération. Dans la soirée, cinq enfants se faisaient greffer. Le cœur de Laly est transplanté chez un petit garçon de 2 ans. Ses poumons sont greffés chez une

fillette de 4 ans. Une enfant d'un an reçoit son foie. Un de ses reins est transplanté chez un garçon de 2 ans ; l'autre, chez un adolescent de 14 ans. « On avait espéré un gros miracle : que l'œdème se résorbe, que le cerveau ne soit pas trop atteint... Ce gros miracle n'a pas eu lieu, mais il y en a eu cinq petits. Cinq enfants pourront continuer à vivre grâce à Laly. C'est une très belle consolation », dit Thomas. « J'aime bien l'idée que son cœur bat encore, qu'il va continuer à grandir », ajoute Valentine.

Le 27 avril, dix jours après le don d'organes, le médecin responsable du centre de transplantation de l'UCL adressait une lettre aux parents de Charles : « Je suis heureux de vous annoncer qu'à ce jour, ces enfants vont bien, témoignant ainsi d'une nouvelle qualité de vie retrouvée. » ■

www.lalyfoundation.com

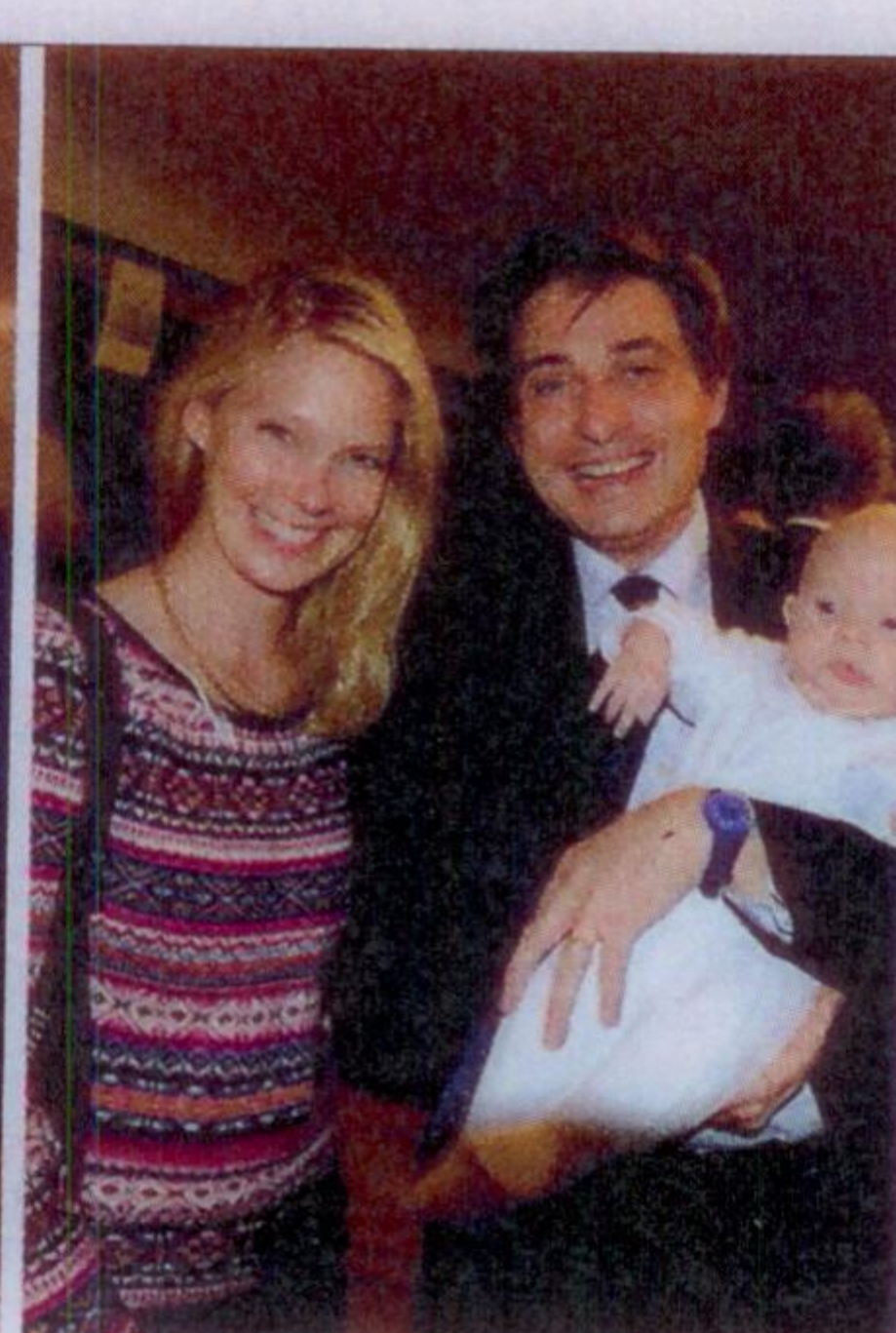
Thomas, Valentine
et Laly au temps du
bonheur : le cœur du
petit bat désormais
dans le corps d'un
autre enfant.



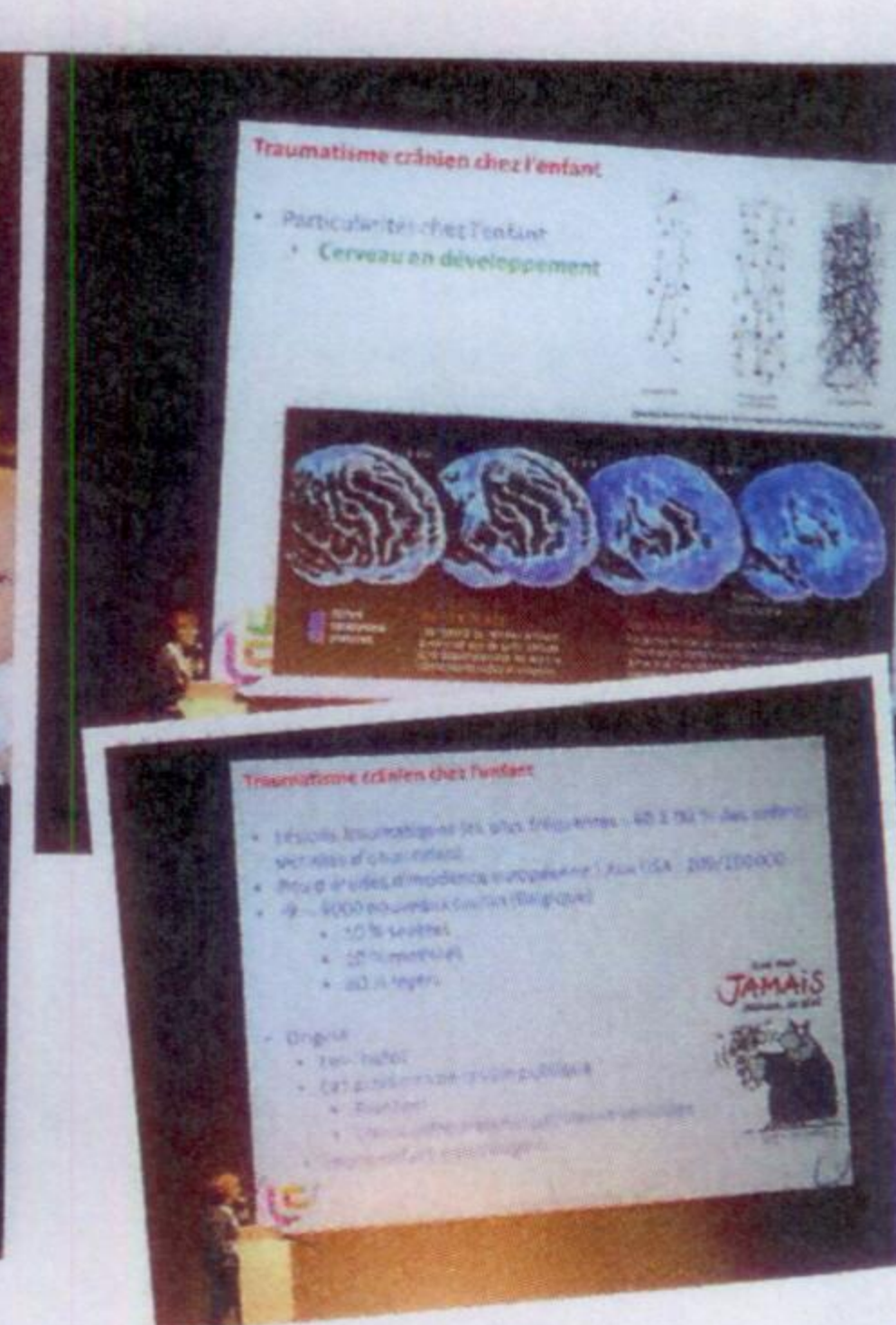
Ci-dessus, Thomas de Mevius, Gabrielle Casier et Marina Cartalis.



Armelle Gysen (amie de la maman), Mme Louis de Schorlemer, Mme Cédric Grandjean et le comte Yvan de Beaufort (directeur financier chez Eurostation).



Marie-Christine d'Autriche et son époux Rodolphe de Limburg Stirum avec leur fils Gabriel.



La soirée a été précédée d'une conférence sur les accidents dont sont victimes les enfants et les dégâts constatés au cerveau.

Ci-contre, Thomas de Callataj et Manuela Cauwe.